

A photograph of a modern school building with a large glass facade reflecting the sky and surrounding environment. The building features a prominent white concrete structure with a series of columns and a flat roof. The sky is clear and blue.

Les collèges des Hauts-de-Seine

Panorama d'un patrimoine architectural

La construction et la gestion des collèges
sont des compétences du Département

www.hauts-de-seine.net

92

Conseil général des
Hauts-de-Seine

98 collèges publics et 36 établissements privés dans 36 communes



71 933 collégiens scolarisés en 2008/2009,
dont 54 028 dans le public et 17 905 dans le privé

- 98 collèges publics, dont ● 30 équipés de classes UPI*
- 36 collèges privés, dont ● 5 équipés de classes UPI*
- 3 nouveaux collèges à la rentrée 2008/2009
Louis Blériot à Levallois, Jean Mermoz à Bois-Colombes, Robert Paparemborde à Colombes.
- 4 collèges expérimentant l'Environnement Numérique des Collèges (ENC92)
Danton à Levallois, Romain Rolland à Bagneux, Jean Macé à Clichy, Saint-Exupéry à Meudon.

L'annuaire des établissements figure en page 52

*UPI = Unité Pédagogique d'Intégration, pour la scolarisation des élèves handicapés



L'histoire du collège suit l'évolution de la société, elle reflète l'esprit de l'époque, le regard porté sur l'enseignement, les démocratisations successives, la volonté politique... L'architecture des bâtiments scolaires en est la concrétisation et le symbole. Après avoir connu des périodes aux objectifs purement rationalistes, économiques et fonctionnels, l'esthétisme, les confort visuel et auditif, la pédagogie et la qualité environnementale nous apparaissent aujourd'hui tout aussi importants. Car un collège n'est pas seulement un lieu de travail. C'est également un lieu de vie, de rencontres, de découvertes, de croissance, un lieu où l'on forge ses premiers rêves, ses premières ambitions...

Nous dressons ici un panorama du patrimoine architectural scolaire inscrit dans notre paysage urbain, un patrimoine dont nous pouvons être fiers. Le Conseil général met tout en œuvre pour favoriser la réussite des collégiens et aider chacun à s'épanouir et à trouver sa voie. En témoignent les nombreux dispositifs et équipements innovants des Hauts-de-Seine, qui concernent autant les domaines culturels, sportifs, numériques que civiques ou scolaires. Car c'est par la conjugaison des efforts du Département et l'implication des jeunes à leur propre formation que se dessine chaque jour leur avenir.

Patrick Devedjian
Ministre auprès du Premier ministre,
chargé de la mise en œuvre du plan de relance
Président du Conseil général des Hauts-de-Seine



Dès la première loi de décentralisation confiant la responsabilité des collèges aux départements, le Conseil général des Hauts-de-Seine, sous l'impulsion de ses présidents successifs, a accordé une priorité absolue à leur modernisation avec un rythme soutenu de constructions et de rénovations.

L'effort financier, massif, a été assorti d'exigences fortes : intégration harmonieuse des bâtiments à l'urbanisme de chaque commune concernée, utilisation de matériaux esthétiques et de grande qualité, fonctionnement intérieur rationnel et "lisible" par les plus jeunes collégiens, mise en place de toutes les nouvelles technologies, large place au sport avec de vastes gymnases et, enfin, Haute Qualité Environnementale...

Cette plaquette est le reflet du talent des architectes et de la volonté du Conseil général de mettre à la disposition de ses collégiens tous les atouts de la réussite.

Isabelle Balkany
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine
délégué aux Affaires scolaires,
à l'Enseignement et aux Constructions scolaires

Sommaire

7 | HISTOIRE DE COLLÈGES

L'HISTORIQUE DES COLLÈGES

LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DES HAUTS-DE-SEINE

19 | CONSTRUIRE POUR DURER

THÉOPHILE GAUTIER, NEUILLY-SUR-SEINE

GEORGES SEURAT, COURBEVOIE

TOUR D'HORIZON DES COLLÈGES CONSTRUITS OU RECONSTRUITS DEPUIS 1986

39 | RÉHABILITER : RÉNOVER ET RESPECTER

GAY-LUSSAC, COLOMBES

PAUL BERT, MALAKOFF

TOUR D'HORIZON DES COLLÈGES RÉHABILITÉS DEPUIS 1986

54 | LES PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION 2009-2012

56 | ANNUAIRE

63 | DES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS À LA CARTE - DVD



Tous les espaces pédagogiques du collège François Furet à Antony, construit en 2004, s'ouvrent sur le calme et la verdure

Chapitre 1

Histoire de collèges

LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Parcourir le patrimoine architectural que constituent nos collèges invite d'abord à se retourner sur leur histoire, leurs origines, les établissements qui les ont précédés, ainsi que sur les textes (relativement récents) qui les ont créés tels que nous les connaissons, avant d'en confier progressivement la gestion au Département.

Comprendre la singularité de ce patrimoine invite également à se pencher sur la manière dont le Conseil général s'est emparé de cette nouvelle mission, liant étroitement **qualité architecturale et épanouissement des élèves, suivi des bâtiments et accompagnement des collégiens, écoute des équipes éducatives et organisation de ses propres services.**

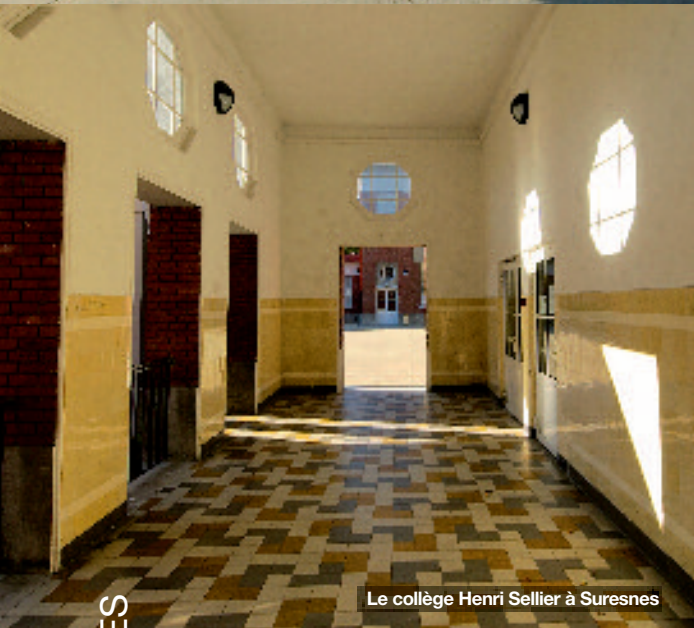
Enfin, pour apprécier la richesse de ces bâtiments dans toute leur diversité, sans doute faut-il garder à l'esprit les obligations légales et administratives qui entourent leur construction ou leur rénovation. Génératrices de contraintes, mais aussi garantes de qualité et de sécurité, ces règles encadrent la créativité des architectes sans jamais la décourager.



Le collège Henri Sellier à Suresnes, l'un des dix collèges inscrits à l'inventaire général du patrimoine architectural et culturel



Le collège Louis Pasteur à Gennevilliers est également répertorié à l'inventaire du patrimoine architectural



Le collège Henri Sellier à Suresnes



Le collège Louis Pasteur à Gennevilliers



Le collège Henri Sellier à Suresnes



Le collège Louis Pasteur à Gennevilliers

Un patrimoine vivant

Le collège, tel qu'on l'entend aujourd'hui est une création relativement récente : même si la scolarité a été progressivement rendue obligatoire jusqu'à 14 ans (en 1936), puis jusqu'à 16 ans (1959), il faudra attendre 1963 pour que la réforme Fouchet crée le C.E.S. (collège d'enseignement secondaire), qui deviendra "collège unique" à la suite de la réforme Haby, mise en œuvre en 1977.

Ce n'est qu'à la suite des premières lois de décentralisation, entrées en vigueur en 1986, que **l'histoire des collèges croise celle des Départements**.

Les Conseils généraux prennent alors en charge leurs bâtiments : **construction, reconstruction, réparations, équipement**.

En 2004, le second acte de la décentralisation renforce les liens entre collèges et départements. Ces derniers se voient confier les **missions d'accueil, de restauration et d'hébergement**, ainsi que l'entretien général et technique. Ils assurent également le recrutement et la gestion des personnels ATTEE (Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement) exerçant dans les collèges.

Les Conseils généraux sont désormais propriétaires des biens immobiliers des collèges. Ces biens constituent un patrimoine hétéroclite et très particulier, qui accueille chaque jour plus de 54 000 adolescents et préadolescents.

Parmi les 98 collèges publics que compte aujourd'hui le Département, **figurent de nombreux bâtiments construits bien avant 1986**. Certains, anciens lycées ou écoles III^e République, dites Jules Ferry, ont survécu au temps et aux réformes pour arriver jusqu'à nous, témoins d'une autre époque, d'un autre regard porté sur l'enseignement, d'une autre réalité sociale aussi.

Dix d'entre eux sont aujourd'hui inscrits à l'inventaire général du patrimoine architectural et culturel : les collèges Bartholdi (Boulogne-Billancourt), Maison-Blanche (Clamart), Lakanal (Colombes), Louis Pasteur (Gennevilliers), Jean Jaurès (Levallois), Emile Zola (Suresnes), Henri Sellier (Suresnes), Lakanal (Sceaux), Michelet (Vanves).

Des "ancêtres" prestigieux

Michelet, à Vanves, et Lakanal, à Sceaux (aujourd'hui cités scolaires), sont les plus anciens. Construits dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sous le Second Empire ou la III^e République, ils participent du même projet : **créer des lycées à la campagne** pour éloigner les jeunes gens de l'environnement licencieux des villes... mais aussi pour débarrasser ces dernières d'une population jugée passablement indésirable.

Le collège Michelet, classé monument historique, est à l'origine un ancien château, devenu annexe du lycée parisien Louis-Le-Grand en 1853. Agrandi en 1859, puis en 1888, il devient un établissement moderne avec internat, gymnases, terrains de sport, ainsi que la première piscine scolaire de France, dotée d'une chaufferie. C'est aussi un établissement pilote en matière d'hygiène : un bain chaud et une douche sont obligatoires chaque semaine, l'eau est purifiée, le brossage des dents érigé en rituel, les visites médicales sont régulières.

Non loin de là, à Sceaux, le lycée Lakanal est construit entre 1882 et 1885 par l'architecte Anatole de Baudot, membre de la commission des bâtiments scolaires, dont l'essai "Un projet idéal de lycée" devait inspirer la première loi "érigeant les principes de l'architecture scolaire" (1885).

Lakanal, destiné à former les futurs officiers de l'armée française, est un bâtiment précurseur. Son plan "en peigne" (un long bâtiment en façade sur rue, avec quatre ailes perpendiculaires) tranche radicalement avec les habitudes en vigueur : jusque-là, les édifices scolaires s'organisaient tous en carré autour d'une ou plusieurs cour(s) centrale(s). L'architecte a également innové dans la conception de sa façade. Jouant avec les différents matériaux de construction (pierre, brique, métal), il a obtenu un effet de polychromie très moderne pour l'époque.

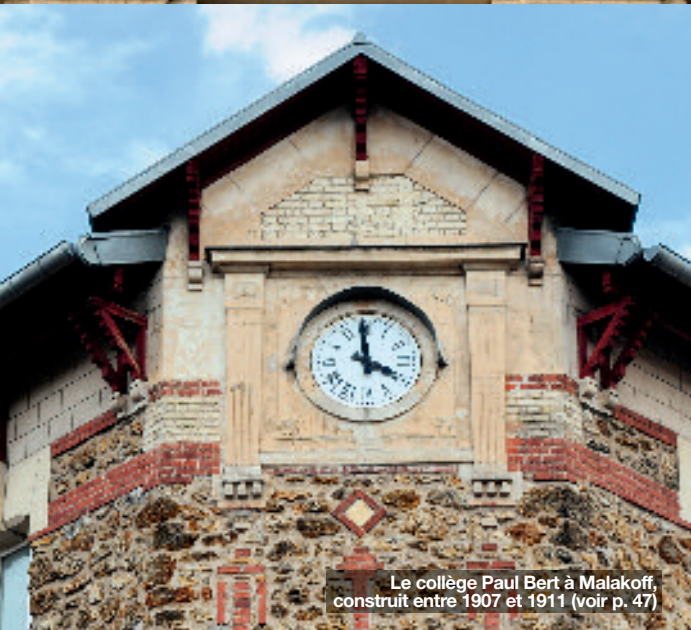
Mais l'architecture d'Anatole de Baudot est avant tout **rationaliste, résistante et économique. Très fonctionnelle, elle sert les principes de l'époque**. Le public scolaire est tenu à l'écart des distractions la ville. Les différents âges sont séparés les uns des autres : minimes, petits, moyens et grands ont chacun leur cour et leur quartier. Un grand effort a été entrepris sur l'hygiène, l'ensoleillement, la ventilation. L'effort physique est mis à l'honneur et les lycéens disposent d'installations sportives luxueuses : gymnase, manège équestre, bassin de natation...



Le collège Jean Jaurès à Levallois, construit en 1934, rénové en 1997 et en cours de rénovation intérieure



Le collège Les Martinets à Rueil-Malmaison, construit en 1954 et réabité en 2006



Le collège Paul Bert à Malakoff, construit entre 1907 et 1911 (voir p. 47)



Le collège Les Vallées à La Garenne Colombes date de 1968 ; il a été réabité en 1995



Le collège Jean Macé à Suresnes, construit en 1906 et réabité en 2006



Le collège Anne Franck à Antony, construit en 1979

Les écoles de la République

Au moment où se construisent ces lycées ruraux, encore relativement élitistes, l'école se démocratise et le droit à l'enseignement devient l'une des valeurs essentielles de la III^e République.

En 1881, les lois Ferry rendent l'enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque pour les enfants de 7 à 13 ans. En 1931, l'enseignement secondaire devient gratuit, et, cinq ans plus tard, la scolarité est portée obligatoire jusqu'à 14 ans. A la logique de l'internat se substitue celle de l'externat.

Les bâtiments scolaires fleurissent un peu partout dans le département. A la simplicité austère des écoles en brique construites à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle succèdent dans les années 30 des **bâtiments parfois monumentaux, dont l'architecture est plus recherchée** : jeux entre lignes courbes et lignes horizontales, emploi de matériaux de couleurs et de textures différentes, ornements en céramiques... Le collège Jean Jaurès (Levallois), ou le collège Maison-Blanche (Clamart) témoignent encore aujourd'hui de cette évolution.

Le collège Henri Sellier, à Suresnes (ancien groupe scolaire Aristide Briand) mérite une mention à part. Implanté au cœur de la cité-jardin construite par les architectes urbanistes Alexandre Maistrasse et Julien Quoniam, le groupe scolaire apparaît comme un élément moteur dans ce nouveau quartier qui cherche à conjuguer habitat social, équipements ultramodernes et qualité de vie.

Doté d'un gymnase, d'une piscine, d'un amphithéâtre, d'une salle des fêtes, d'ateliers de travaux manuels et d'un garage automobile, c'est un établissement atypique, à l'esthétique particulièrement soignée. Son architecture, très novatrice, a largement été influencée par le style Art Déco : espaces aux lignes sobres et élégantes, richesse des matériaux (brique, émail...). (Cf. photos page 8).

L'industrialisation des collèges

Les années 50 à 70 sont marquées par la **construction intensive de collèges** : la reconstruction de l'après-guerre, l'instauration de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (1959), le baby-boom, la décolonisation sont autant de facteurs qui conduisent à une explosion des effectifs dans le secondaire.

Dès 1952, pour répondre à ces nouveaux besoins, l'État met en place un système de rationalisation des techniques de construction des collèges. Objectif : permettre la production en série d'éléments préfabriqués pouvant ensuite être assemblés en un temps record. Les bâtiments sont ainsi constitués de trames constructives (modules d'1,75 m), que l'on superpose ou juxtapose.

De nombreux collèges des Hauts-de-Seine (André Doucet à Nanterre, Descartes à Antony...) **ont été construits sur ce modèle normalisateur.** Caractérisés par leur étirement en barres linéaires et monotones, **ils tendent à disparaître petit à petit au profit de bâtiments plus agréables à vivre** et de meilleure facture. Tous les collèges à structure métallique, potentiellement dangereux, ont été démolis et reconstruits.

On ne peut quitter les années 70 sans évoquer un autre établissement atypique, le collège Anne Franck à Antony. Construit en 1979 par Jean Nouvel, il détourne la politique du modèle préindustrialisé pour le critiquer, en accentuant à dessein les effets de répétitivité : jeux sur quatre couleurs, empilements de quatre "pièces de mécano" (poteau, poutre, panneau de façade, module de charpente).



Le collège Jean-Baptiste Clément à Colombes, construit en 1999



Le gymnase du collège Théophile Gautier à Neuilly-sur-Seine, construit en 2006



Le collège Les Petits Ponts à Clamart, construit en 1998



Le collège François Furet à Antony, construit en 2004



Le collège Jean Renoir à Boulogne, construit en 1998



Le collège Victor Hugo à Issy-les-Moulineaux, reconstruit en 2006

Les collèges de la décentralisation

Le système des trames constructives est abandonné en 1985, peu avant l'entrée en vigueur des lois de décentralisation. **Les collectivités territoriales ont alors toute latitude pour concevoir leurs bâtiments scolaires.** Au même moment, plusieurs évolutions pédagogiques viennent bouleverser l'organisation interne des locaux scolaires, qui n'avait guère évolué depuis le XIX^e siècle : développement des CDI (centres de documentation et d'information), laboratoires de langues, salles spécialisées...

Dès 1986, le Département définit les grands axes qui guident encore aujourd'hui sa politique de construction : les différents présidents du Conseil général des Hauts-de-Seine ont souhaité avoir de **beaux collèges, harmonieux et pérennes, fonctionnels et agréables à vivre.** Ils ont demandé aux architectes d'imaginer des collèges qui affirment la noblesse de leur mission de service public, tout en étant le reflet de notre monde moderne, et en s'intégrant dans leur environnement.

De la résolution de cette équation, passionnante mais difficile, sont nés une trentaine de collèges. **Chacun d'entre eux a sa personnalité** : le coup de crayon de l'architecte est toujours une création authentique. Entre eux, cependant, on peut noter des points communs : "après des décennies de repli sur eux-mêmes, les collèges se sont ouverts sur l'extérieur", note Jean-Sébastien Soule, directeur du CAUE 92. "Le hall vitré, transparent, est souvent utilisé pour établir cette communication entre l'institution scolaire et la ville".

Imposants, et parfois monumentaux, les collèges construits dans les Hauts-de-Seine depuis la décentralisation revendiquent avec force **leur qualité d'édifices publics.** Leurs concepteurs doivent pourtant composer avec des **contraintes extrêmement fortes**, notamment en termes de surfaces foncières. "Les collèges les plus récents ont parfois demandé de réelles prouesses de conception", poursuit Jean-Sébastien Soule. "De manière générale, ce sont des établissements moins spectaculaires que ceux construits dans les années 90, extérieurement en tout cas. Mais leur organisation intérieure, elle, est souvent assez révolutionnaire".

Une nouvelle génération de collèges

Depuis le début des années 2000, la prise en compte de la **haute qualité environnementale** dans la construction des bâtiments départementaux a abouti à l'avènement d'une nouvelle génération de collèges, à la fois plus économes et plus agréables à vivre.

Leur architecture s'est faite **bioclimatique**, pour réduire la facture énergétique, mais aussi pour éviter la fournaise des salles de classe en été. Les **conforts acoustique et visuel**, longtemps négligés, font désormais partie des préoccupations des concepteurs. Les cours de récréation deviennent moins minérales, cédant la place à des **espaces verts** à l'intérieur du collège.

L'avenir nous dira dans quelle mesure ces nouveaux bâtiments, générateurs de nouvelles conditions de vie et de travail, auront un impact sur la qualité de la relation entre élèves et enseignants...

Le Conseil général, acteur de l'éducation

La réussite scolaire des quelques 72 000 collégiens du département est une priorité pour le Conseil général des Hauts-de-Seine, qui s'appuie sur deux entités pour conduire sa politique éducative.

Le pôle Éducation, Sport et Jeunesse (PESJ), en étroite collaboration avec l'Éducation nationale, recense et analyse les besoins des collèges. Il lui revient notamment d'établir une programmation pluriannuelle des différents chantiers à réaliser, en fonction des perspectives d'évolution des effectifs : construction de nouveaux collèges, réhabilitation et extension de bâtiments existants...

À travers le PESJ, le Conseil général met également en œuvre une palette d'actions éducatives extralégales :

> accompagnement à la scolarité et soutien aux élèves en difficulté : études dirigées, ateliers pédagogiques, plan pour la réussite à l'école et une meilleure insertion scolaire (PREMIS)...

> éducation à la citoyenneté : ateliers "formation du citoyen", médiation éducative...

> découverte culturelle, sportive ou scientifique : Plein'air 92, la Science se Livre, Jeux de scène, P@ss92...

> soutien à l'innovation et aux projets pédagogiques intégrant les technologies multimedia.

Par ailleurs, en application de la loi du 13 août 2004 qui régit l'acte II de la décentralisation dans le domaine éducatif, le pôle Éducation, Sport et Jeunesse du Conseil général a renforcé son partenariat avec l'Inspection d'académie à travers différentes actions communes :

> soutien aux classes-relais accueillant temporairement des élèves en situation de déscolarisation ;

> création d'Unités pédagogiques d'intégration accueillant au sein des collèges des élèves en situation de handicap ;

> développement du dispositif "École ouverte" dans les collèges départementaux pendant les congés scolaires.

Au sein du **Département Construction et Entretien des Bâtiments (DCEB)** du Conseil général, articulée autour de trois directions opérationnelles (nord, centre et sud), les services des bâtiments scolaires ont en charge les 98 collèges publics du département.

Composées de directeurs opérationnels, d'ingénieurs et de techniciens, leurs équipes ont pour mission de suivre pas à pas les chantiers en cours (constructions et réhabilitations), depuis leur programmation jusqu'à leur livraison.

Il leur revient aussi de suivre la vie et l'évolution des bâtiments existants : chaque technicien suit régulièrement 5 à 6 collèges de son territoire. Interlocuteur direct du principal et du gestionnaire, il détermine avec eux les travaux à effectuer, fixe les priorités d'intervention et participe aux commissions de sécurité qui visitent chaque établissement tous les trois ans.

En 2008, le budget dévolu à l'éducation par le Conseil général s'élève à 151,58 M€

> 104 M€ d'investissement pour la construction et la réhabilitation des collèges

> 16,8 M€ pour la mise en œuvre de travaux de sécurité, de maintenance et de grosses réparations

> 18,28 M€ pour le fonctionnement des collèges

> 9,92 M€ pour des actions éducatives en faveur des collégiens

En fonction de ses caractéristiques (capacité, type de gymnase, existence ou non d'une SEGPA...), le coût de construction d'un collège se situe entre 17 et 25 M€.

Des élèves du collège Pasteur à Gennevilliers se connectent à Internet grâce à la "classe nomade", un des équipements de l'Environnement Numérique des Collèges. Composée d'ordinateurs portables et reliée au réseau de l'établissement, il permet aux élèves de travailler dans toutes les salles des collèges, qui sont aujourd'hui toutes câblées.



Le collège Louis Blériot, dernier né à Levallois en 2008

La naissance d'un collège

Qu'il s'agisse de faire sortir de terre un nouveau collège ou de donner une seconde jeunesse à un établissement devenu obsolète, plusieurs années seront nécessaires entre l'adoption du projet par l'assemblée départementale et la livraison du chantier. Quatre au minimum, voire cinq, s'il s'agit d'une construction ou d'une reconstruction. La durée d'une réhabilitation, elle, est très variable et dépend directement de ses modalités. En site occupé (cas de loin le plus fréquent), elle se réalisera en plusieurs phases qui pourront s'étaler sur deux ou trois ans.

Mais, construction ou réhabilitation, les différentes étapes nécessaires à la réalisation du projet sont les mêmes.

Etape n°1

Définition du programme et études préalables

Les équipes du Conseil général, en concertation avec l'Inspection académique, définissent le profil du futur collège : effectif, nombre de sections, présence ou non d'une SEGPA, d'un gymnase... En fonction de ces éléments, un programme fonctionnel et technique est établi. Parallèlement, une étude de faisabilité est réalisée sur le site envisagé : diagnostic du contexte urbain et éventuellement du bâti existant, étude du sol, mise en œuvre de la loi de 1913 sur les bâtiments classés ou inscrits...

Etape n°2

Le concours d'architecture

Un appel à candidature est lancé pour désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre (un ou plusieurs architectes, épaulé(s) par des bureaux d'études spécialisés).

Un jury composé d'élus, d'architectes, de chefs d'établissement, de professionnels du Conseil général et de l'Inspection d'académie retient alors cinq candidats sur références. Ces derniers élaborent un projet. Le lauréat

est désigné par la commission permanente du Conseil général, sur l'avis du jury de concours.

Ce choix prend en compte plusieurs critères : conformité du projet au programme, qualité architecturale et fonctionnalité du futur collège, respect du site choisi.

Etape n°3

La phase administrative

Le maître d'œuvre affine son projet et s'engage sur un budget prévisionnel. Une demande de permis de construire est déposée auprès de la commune d'implantation. Dès son obtention, un appel d'offres est lancé auprès des entreprises de construction, qui seront choisies par la commission d'appel d'offres du Conseil général.

Etape n°4

Le chantier

D'une durée variable (18 mois à 2 ans pour une construction neuve), il s'ordonne en plusieurs phases : installation de l'équipe de construction, démolition le cas échéant de l'ancien bâtiment, fondations, gros œuvre (maçonnerie) puis second œuvre (couverture, peintures, revêtements de sol...).

Etape n°5

La réception des travaux et l'ouverture au public

Le maître d'œuvre vérifie la conformité des travaux effectués aux termes des marchés conclus avec les différentes entreprises.

Avant l'ouverture du collège au public, la commission de sécurité et d'accessibilité vient vérifier la conformité des locaux.

Si son avis est favorable, le collège peut ouvrir ses portes. La rentrée dans les nouveaux locaux précède l'inauguration.



Le collège République à Nanterre, construit en 2007

Chapitre 2

Construire pour durer

31 collèges ont été construits ou reconstruits depuis 1986, dont quinze sur la période 2003-2008. Cette activité intense, due à l'augmentation des effectifs scolaires dans le département, mais aussi à la nécessité de reconstruire des établissements obsolètes, se poursuivra désormais à un rythme moins soutenu, en fonction des besoins propres à chaque commune.

Qu'ils aient une vingtaine d'années ou qu'ils soient flambants neufs, ces collèges répondent à des **critères de qualité particulièrement élevés**, qu'il s'agisse de leur aspect esthétique, de leur aptitude à résister au temps ou encore de l'intégration du bâtiment dans le paysage urbain.

L'architecte doit en outre composer avec un référentiel technique particulièrement exigeant et propre au Département. Du choix des matériaux à la superficie des salles de classe, en passant par la hauteur des garde-corps dans les escaliers, tous ces éléments ont été fixés, souvent au-dessus des normes standard, pour garantir une construction durable, un confort pédagogique et une sécurité maximale, ainsi qu'une optimisation de l'espace et des coûts.

Depuis l'adoption, en décembre 2004, de la Charte départementale pour la haute qualité environnementale et l'optimisation des performances environnementales des bâtiments des Hauts-de-Seine, la construction des collèges s'inscrit dans une **démarche HQE**. Les nouveaux bâtiments doivent désormais répondre à trois impératifs supplémentaires : offrir un intérieur confortable et sain à leurs utilisateurs, préserver les ressources naturelles, minimiser les impacts sur l'environnement. La maîtrise des flux (eau, énergie, déchets) est définie comme un objectif prioritaire.



NEUILLY-SUR-SEINE

Théophile Gautier



Vue intérieure du collège Théophile Gautier

UN COLLÈGE, UNE HISTOIRE...

Livré en septembre 2006, le collège Théophile Gautier est issu de la partition de l'ancienne cité scolaire de la Folie Saint-James, démolie en 2004 pour cause d'exiguïté et de vétusté. Il est situé dans un "parc à fabriques" du XVIII^e siècle, ancienne propriété de Claude Baudard de Vaudésir, le "Baron de Saint-James", trésorier général de la Marine de Louis XVI. Ce jardin d'agrément de 12 ha, qui s'étend jusqu'à la Seine, abrite notamment la Folie Saint-James, un pavillon de style néoclassique, classé monument historique en 1922.

Désormais distinct du lycée contigu (qui a gardé le patronyme historique de "Saint-James"), le collège a reçu le nom de l'auteur du "Roman de la momie" et du "Capitaine Fracasse", qui vécut les quinze dernières de sa vie (1857-1872) à quelques mètres de là, au 32, rue de Longchamp.

UN CHANTIER, UN DÉFI...

Il s'agissait de construire un programme imposant (collège de capacité 600, comme le lycée, ainsi qu'un gymnase de type C), tout en utilisant la même emprise au sol : un peu moins de 29 000 m².

Le bâtiment devait en outre s'intégrer dans un environnement très particulier : quartier pavillonnaire avec une forte présence paysagère, proximité d'un monument classé...

Les Ateliers 234' (Pierre Bolze, Simon Rodriguez-Pagès) ont obtenu la maîtrise d'œuvre du chantier, le cabinet De Gironde & Bomsel intervenant comme architecte associé.

Leur projet a consisté à réinventer le concept de cité scolaire, en associant collège et lycée dans un même corps de bâtiment, tout en garantissant à chacun un fonctionnement indépendant. Les architectes ont exploité la déclivité naturelle du site, réussissant la prouesse d'enfouir une bonne partie du programme sans pour autant renoncer à un éclairage naturel dans les parties enterrées : un système astucieux de cours anglaises apporte la lumière jusqu'au rez-de-chaussée bas.

L'opération, d'un coût global de 41,5 M€, a été financée par le Département à hauteur de 20 M€. La surface dédiée au pôle collège est de 4 000 m², celle du pôle sport avoisine 2 200 m².

La démarche architecturale

« Ce projet a nécessité une réflexion toute particulière sur l'organisation spatiale du bâtiment. Ainsi, collégiens et lycéens ont un rapport différent à l'espace public. La cour du collège s'ouvre vers le parc ; celle du lycée s'étend entre ville et parc, pour signifier aux lycéens qu'ils seront bientôt adultes.

Le bâtiment a été traité comme un nouveau pavillon s'intégrant dans le parc de la Folie Saint-James.

Nous avons beaucoup travaillé sur l'enveloppe du bâtiment pour assurer cet effet. Côté rue de Longchamp, le bâtiment affirme sa qualité d'édifice public, avec une façade résolument contemporaine. Côté parc, il doit au contraire s'effacer dans son environnement. L'utilisation du verre et du bois de synthèse nous ont permis d'obtenir cet effet : les éléments vitrés reflètent les arbres, la valeur colorée du bois joue avec les effets d'ombre et de lumière.

Côtoyer un monument classé impose aussi de soigner particulièrement le choix des matériaux intérieurs.

Ainsi, les murs des circulations ont été revêtus de parements en briques, leurs plafonds habillés de traverses de bois.

Je crois qu'un établissement d'enseignement doit offrir à ses usagers un environnement de travail qui se distingue de ce que l'on trouve partout ailleurs, au bureau, à l'hôpital... »

Simon Rodriguez-Pagès, architecte

Théophile Gautier



Georges Seurat



UN COLLÈGE, UNE HISTOIRE...

Ce nouveau collège a été construit en 2005, pour répondre aux besoins liés au développement du quartier du Faubourg de l'Arche.

Son nom rend hommage à un grand peintre français, pionnier du pointillisme, que les bords de Seine inspirèrent tout particulièrement : on lui doit notamment "La Seine à Courbevoie" et "Le pont de Courbevoie", deux tableaux réalisés en 1886.

UN CHANTIER, UN DÉFI...

Dans ce quartier où le foncier est rare, il s'agissait de construire un collège de capacité 700 sur une parcelle de 6 500 m². L'architecture du bâtiment devait permettre d'affirmer sa vocation d'équipement public, au sein d'une trame urbaine très dense mêlant immeubles de bureaux et logements de grande hauteur.

C'est le projet associant Olivier de Gironde (Archicopro, architecte mandataire) et Antoine Daudré-Vignier (architecte associé) qui a été retenu pour sa capacité à allier sobriété et esthétisme, fonctionnalité et confort d'utilisation.

Les architectes ont misé sur la simplicité : un bâtiment en béton blanc architectonique, composé de deux ailes en équerre autour d'une cour centrale.

L'ensemble pourrait être affreusement monotone. Il n'en est rien : l'originalité est omniprésente, à commencer par le grand hall entièrement vitré et traversé de deux passerelles intérieures, qui permet une ouverture visuelle de la ville sur l'activité du collège.

Les architectes ont également joué sur la variété des matériaux : pierre meulière pour les soubassements de l'édifice, béton noir pour les murs bordant le préau, panneaux de bois venant habiller la protubérance extérieure du gymnase et ponctuer les larges baies vitrées donnant sur la cour.

Une partie du programme a été enterrée (la restauration) ou semi-enterrée : le gymnase, sur deux niveaux, ouvre sur une cour basse reliée à la cour centrale par une volée de marches bordée de gradins paysagers.

Le confort intérieur est optimisé par la luminosité ambiante, la fluidité des circulations et l'isolation phonique (panneaux de bois isolants dans les salles les plus bruyantes, faux plafonds aux propriétés absorbantes dans les couloirs).

Le coût de cette réalisation s'est élevé à 20 M€.

La démarche architecturale

Il s'agit du premier ouvrage de cette taille construit en béton préfabriqué auto-plaçant, un matériau à la fois résistant, esthétique et souple d'utilisation.

Fabriquée en laboratoire (et non coulé sur place), elle permet de répondre à des délais d'exécution relativement courts, comme c'était le cas pour ce chantier.

Concevoir un équipement scolaire implique une démarche architecturale très particulière.

Il faut créer un bâtiment qui soit lisible sans être banal pour autant ; un bâtiment pérenne qui ne soit pas susceptible de se démoder dans dix ou quinze ans. Il faut pour cela trouver une écriture moderne, dont les proportions ont été

suffisamment étudiées, et l'expression suffisamment soignée pour que les générations futures puissent se l'approprier.

Antoine Daudré-Vignier
et Olivier de Gironde, architectes.

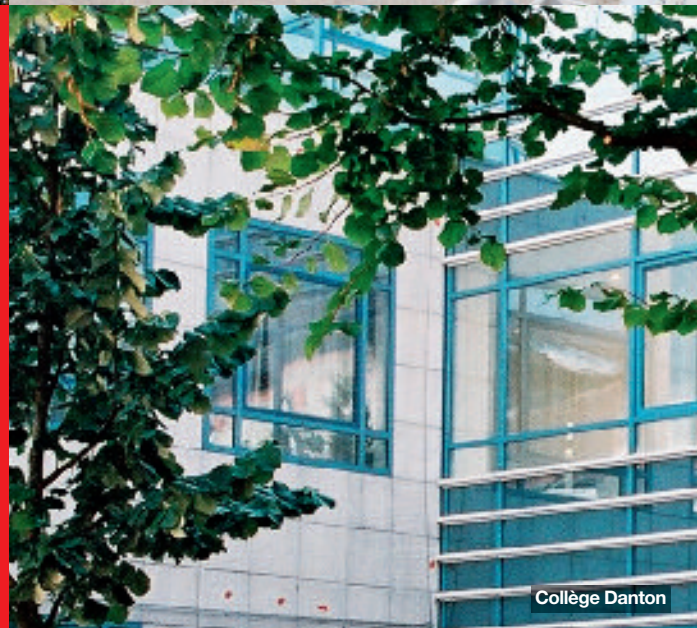


Collège Yves du Manoir



Collège Alain Fournier

TOUR D'HORIZON DES COLLÈGES CONSTRUITS OU RECONSTRUITS DEPUIS 1986



Collège Danton



Collège Malmaison



Collège Le Moulin Joly

1988 | VAUCRESSON

Yves du Manoir

Au cœur d'un îlot de verdure, ce collège se distingue par son architecture pavillonnaire : un bâtiment de plain-pied organisé autour d'un patio central. Une opération d'extension achevée en 2005 l'a doté de belles verrières qui s'harmonisent parfaitement avec la brique d'origine. Malgré cet agrandissement, il demeure l'un des plus petits collèges des Hauts-de-Seine.

Architecte : Emmanuel Lamy
Capacité : 450 élèves

1989 | LEVALLOIS

Danton

Ce collège est le fruit d'une réflexion intense à laquelle se sont associés le Département, l'architecte, la municipalité de Levallois, les futurs usagers de l'établissement et les administrés, animés par un même objectif : rompre avec l'architecture standardisée jusqu'ici imposée par l'Éducation nationale. Le résultat est un bâtiment moderne, intégré au tissu urbain par le choix de matériaux qui rappellent les constructions voisines (pierre, aluminium), mais aussi par un parvis qui fait le lien entre la ville et sa façade transparente. Les salles de classe s'organisent en "U" autour des cours de récréation, à la manière des villas romaines.

Architectes : Christian et André Roth
Capacité : 900 élèves (réduite à 700 à la rentrée 2008)

1989 | RUEIL-MALMAISON

Malmaison

Situé dans un site exceptionnel et classé, à proximité du château de la Malmaison, il se distingue par une architecture inspirée des hôtels particuliers du XVIII^e siècle : porte d'entrée traitée comme un fronton, succession de bâtiments et de cours arborées. Dans l'une des cours, une clepsydre monumentale, œuvre du sculpteur Alain Persouyre, rappelle aux élèves la relativité de la mesure du temps.

Maîtrise d'œuvre interne au département
Architecte : Jean-Pierre Vacher
Capacité : 700 élèves dont SEGPA

1990-1993 | CLAMART

Alain Fournier

Ce collège construit en plusieurs phases sur les hauteurs de Clamart exploite au mieux la forte déclivité du terrain pour s'organiser sur plusieurs niveaux. Ainsi, le gymnase, encastré dans la pente, accueille sur son toit une cour de récréation. Le hall ose les contrastes de couleurs vives (dallage rouge orangé, poteaux en béton noir), tandis que les façades, très sobres, mêlent le verre à la pierre blanche. Dans le hall toujours, les différentes disciplines scolaires sont mises en scène sur des panneaux de verre gravé, œuvre du maître verrier Guillaume Saalburg.

Architectes : Jérôme de Boisseson, Jean-Michel Dumas, Philippe de Vilmorin
Capacité : 600 élèves

DISPOSITIF ÉDUCATIF DU CONSEIL GÉNÉRAL

L'équipement numérique des collèges (ENC 92)

ENC 92, fruit d'un partenariat avec tous les acteurs de l'Éducation Nationale, est un bouquet de services (tableaux numériques interactifs - TNI, chariots nomades, ...) à disposition des établissements scolaires, des professeurs, des élèves et de leurs familles. Il constitue un formidable outil de renouvellement des pratiques pédagogiques, d'ouverture et d'échange pour tous ceux qui bénéficient ou contribuent à ce service public essentiel.

RETROUVEZ TOUS LES DISPOSITIFS PAGE 59
ET SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

1992 | COLOMBES

Le Moulin Joly

Issu de la reconstruction de l'ancienne cité scolaire Robert Schumann, ce collège du nord de Colombes s'intègre par ses volumes modestes dans le tissu pavillonnaire environnant, tout en cultivant un "micro-climat intérieur" propice à la sérénité. Il s'organise autour d'un jardin central en patio : largement éclairé par une verrière zénithale, ce patio visible de toutes les zones pédagogiques constitue l'axe de desserte de tout l'établissement.

Architecte : Marc Farcy
Capacité : 700 élèves
UPI handicap auditif

1993 | LE PLESSIS-ROBINSON

Romain Rolland

Cet élégant collège blanc aux lignes épurées accueille dans sa cour de récréation un hôte célèbre : l'un des quatre exemplaires du Pouce de César, imposante sculpture de bronze de six mètres de hauteur acquise par le Conseil général au titre du 1% artistique.

Architecte : Bernard Poète
Capacité : 600 élèves
SEGPA



Collège Romain Rolland

1996 | GENNEVILLIERS

Edouard Vaillant

Implanté en frange de la ZAC Barbusse-Chandon, ce nouveau collège a servi d'appui à un quartier en pleine rénovation. Il est constitué de deux bâtiments, l'un aligné sur la rue, l'autre curviligne orienté vers un parc. Mais l'édifice surprend surtout par son aménagement intérieur. Ainsi, le hall monumental a été traité comme un prolongement de l'espace urbain, avec candélabres et bacs à plantes.

Architecte : Jean-François Jodry
Capacité : 700 élèves + SEGPA
Collège classé ambition réussite



Collège Edouard Vaillant

DISPOSITIF ÉDUCATIF DU PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le double jeu de manuels

Grâce au double jeu de manuels, les 6^e et 5^e peuvent laisser leurs livres au collège tout en les ayant à la maison. Ce dispositif est totalement gratuit pour les familles.

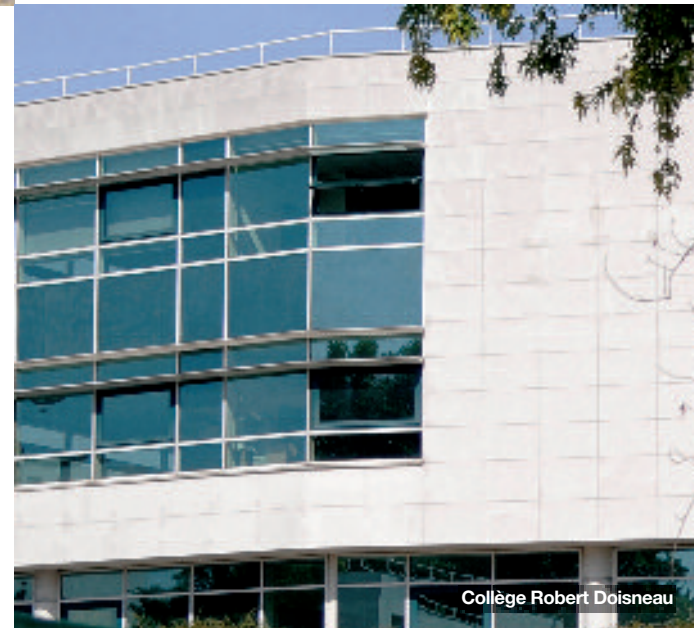
RETROUVEZ TOUS LES DISPOSITIFS PAGE 59
ET SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

1994 | MONTROUGE

Robert Doisneau

Construit sur un terrain exigu, à proximité du périphérique parisien, c'est un des collèges les plus urbains des Hauts-de-Seine. Cet environnement agressif est mis à distance par le traitement acoustique des façades exposées, mais aussi par une architecture sereine et dépayssante. L'accès à l'établissement se fait par une longue allée piétonne menant à un escalier, puis à une esplanade. Le hall, abrité sous une verrière s'élevant sur trois niveaux, surprend par son sol en bois exotique brésilien, semblable à un pont de bateau. Les différents bâtiments s'organisent autour d'un patio planté de bambous et de massifs, ceinturé aux différents niveaux par de larges coursives.

Architecte : Jean-Marc Renard
Capacité : 600 + SEGPA
Gymnase de 2 500 m² pouvant accueillir des compétitions au niveau national



Collège Robert Doisneau

DISPOSITIF ÉDUCATIF DU CONSEIL GÉNÉRAL

Les trophées sportifs

Proposés dans le cadre scolaire, ce dispositif regroupe des compétitions interclasses de football pour les 6^e, de rugby pour les 5^e, le trophée Aventure pour les 4^e, le Raid Blanc 92 pour les 3^e, et du volley pour tous. Les entraînements et sélections ont lieu pendant les cours de sport, et les finales départementales avant la fin de l'année scolaire.

RETROUVEZ TOUS LES DISPOSITIFS PAGE 59
ET SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

1994 | NANTERRE

Les Chenevreaux

Ce nouveau collège a été implanté à flanc de coteau sur les hauteurs de Nanterre, dans un vaste site alors vierge de toute construction. Bâti sur quatre niveaux, il offre un aménagement intérieur très fonctionnel. Son architecture extérieure, qui alterne petits et grands volumes de pierre blanche striée par de longues portées horizontales, l'impose comme un élément structurant du nouveau quartier du Plateau.

Architectes : Bernard Simon et associés
Capacité : 700 élèves
UPI (handicap mental)



Collège Les Chenevreaux

1997 | MONTROUGE

Maurice Genevoix

Ce collège à l'architecture discrète est issu de la partition d'une ancienne cité scolaire, dite "Lycée de la Vache Noire", entièrement reconstruite par le Conseil général des Hauts-de-Seine qui assura la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le collège et pour le lycée. La demi-pension est commune aux collégiens et lycéens.

Architecte : Marguerite Baczko (PLI Architecture)
Capacité : 600 élèves



Collège Maurice Genevoix

1998 | BAGNEUX

Romain Rolland

Certainement l'un des collèges les plus originaux des Hauts-de-Seine. L'architecte a exploité la forte inclinaison du site pour construire un bâtiment en forme d'arc de cercle reliant deux rotondes. À l'intérieur, une attention particulière a été portée aux espaces artistiques : salle de musique ovale en boiseries, salle d'arts plastiques imitant un atelier d'artiste, salle polyvalente traitée comme un cinéma d'art et d'essai. Sur le toit du collège, un bâtiment entièrement végétalisé accueille l'atelier d'horticulture de la SEGPA. À noter aussi, en façade, une "tranche de visage", sculpture encastrée de Sacha Sosno.

Architecte : Yves Bayard
Capacité : 700 élèves dont SEGPA
UPI handicap moteur



Collège Romain Rolland

1999 | COLOMBES

Jean-Baptiste Clément

Alternance de lignes courbes et horizontales, jeu entre symétries et asymétries, association de différents matériaux (brique, béton blanc, bois clair, verre) : cet établissement rejette la monotonie en inventant de nouvelles harmonies. Il s'organise autour de trois volumes pédagogiques bien distincts, reliés par un hall transparent et offrant chacun une ambiance intérieure particulière. Le CDI, revêtu de parement de bois clair, avance sa forme arrondie dans la cour comme une invitation à la curiosité.

Architectes : Jérôme de Boisseson, Jean-Michel Dumas, Philippe de Vilmorin
Capacité : 700 élèves



Collège Jean-Baptiste Clément



Collège Jean Renoir

1998 | BOULOGNE-BILLANCOURT

Jean Renoir

Premier équipement public construit sur les anciens terrains "Renault", le nouveau collège Jean Renoir se distingue par sa façade imposante : un cadre rectangulaire en béton blanc posé sur un soubassement en pierre grises, où viennent s'insérer de larges bandes vitrées. Le hall, transparent et traversant, s'anime des couleurs chaudes du sol, rouge et orangé. Autres curiosités : le CDI, détaché du bâtiment et posé sur des poteaux à l'entrée de la cour, et la salle de musique, grande boîte elliptique placée en terrasse.

Architecte : Gilles Lehoux et Pierre Phily
Capacité : 700 élèves (dont SEGPA)



Collège Maréchal Leclerc

2001 | PUTEAUX

Maréchal Leclerc

Ce collège adossé au boulevard circulaire surprend par sa façade concave et transparente. Un surplomb ajouré semble venir protéger cette façade, tandis que les robustes poteaux en béton blanc qui le soutiennent lui donnent rythme et relief.

Architecte : Pierre Giudicelli
Capacité : 700 élèves

1998 | CLAMART

Les Petits Ponts

Cet établissement se situe dans une enclave urbaine particulière, la Cité de La Plaine, très caractéristique des "immeubles à bon marché" en briques des années 50. Le bâtiment s'intègre harmonieusement dans son quartier en reprenant généreusement le thème de la brique, mais il affirme aussi son caractère d'édifice public à travers des matériaux plus contemporains, le béton architectonique, l'enduit, l'aluminium laqué. La surface du terrain (près de 3 ha) a permis la création d'une plaine sportive et d'un grand jardin arboré.

Architecte : Marc Farcy
Capacité : 700 élèves



Collège Les Petits Ponts

2003 | CHAVILLE

Jean Moulin

Conjuguer modernité et discrétion : c'est le pari réussi de cet établissement en béton blanc poli marbrier, dont les volumes modestes s'insèrent parfaitement dans un environnement pavillonnaire et boisé. L'architecte a tiré parti de la pente du terrain en organisant les différents bâtiments autour d'un escalier central. Le hall, sur deux niveaux, ouvre sur un parvis aménagé sous forme d'une placette de village. Le bâtiment, largement vitré, est indissociable des plantations qui le mettent en scène : bouquet de pins noirs en haut du terrain, mail d'arbres fruitiers dans la cour basse.

Architectes : Christian et André Roth
Capacité : 700 élèves



Collège Jean Moulin



Collège Les Bruyères

2003 | COURBEVOIE

Les Bruyères

Le “92° collège du 92” a imposé son architecture aux lignes modernes et sobres dans le quartier de Bécon-les-Bruyères.

Architecte : atelier 2M architectes
Capacité : 700 élèves
UPI handicap moteur



Collège Henri Matisse

2005 | ISSY-LES-MOULINEAUX

Henri Matisse

Ce collège est issu d’un groupe scolaire de la fin des années 60. Le projet a consisté à recréer un collège moderne et fonctionnel, en rénovant et réaménageant le bâtiment existant, mais aussi en agrandissant les locaux. Bâtiment ancien et partie neuve sont reliés par une galerie de circulation située dans l’axe du parvis. Le CDI largement vitré, en forme de demi-cercle, domine la cour de récréation et se singularise par ses brise-soleil cintrés en bois traité. Les façades des deux bâtiments, traitées en harmonie pour préserver l’unité d’ensemble, utilisent largement le métal en guise d’ornementation.

Architecte : Rémy Lesobre (2AD Ingénierie)
Capacité : 700 élèves
UPI handicap mental

2004 | ANTONY

François Furet

En plein centre-ville, à côté du magnifique parc Raymond Sibylle, ce collège profite d’un environnement exceptionnel : tous les espaces pédagogiques s’ouvrent sur le calme et la verdure. Le bâtiment conjugue architecture contemporaine et matériaux plus classiques (béton gommé, ardoise d’Angers), pour être en osmose immédiate avec la ville.

Architecte : Marc Farcy
Capacité : 600 élèves



Collège François Furet

2006 | CLICHY

Van Gogh

Situé dans un quartier en pleine recomposition, la ZAC Bac d’Asnières, ce collège moderne, alliant béton blanc, bois et murs de verre, affirme fortement son identité d’équipement public. À l’intérieur, le repérage spatial des élèves est facilité par une écriture architecturale propre à chaque partie de bâtiment.

Architecte : Marc Farcy
Capacité : 800 élèves
UPI (handicap moteur)



Collège Van Gogh



Collège François Truffaut

2005 | ASNIÈRES

François Truffaut

Construit sur une parcelle exiguë, cet établissement partage son gymnase et sa demi-pension avec l’Institut départemental Gustave Baguer - établissement de formation pour jeunes sourds - dont il est mitoyen. Son architecture “raisonnablement contemporaine” conjugue sobriété et audace, conférant ainsi à son enveloppe de béton blanc architectonique une identité toute particulière : vaste visière couronnant le bâtiment, volume curviligne et incliné de la salle polyvalente. À l’intérieur, l’accent a été mis sur la clarté de l’organisation spatiale (pôles pédagogiques autonomes) et sur l’omniprésence de la lumière naturelle, qui baigne les circulations aussi bien que les salles de classe.

Architecte : Jean-François Laurent
Capacité : 700 élèves



Collège Victor Hugo

2006 | ISSY-LES-MOULINEAUX

Victor Hugo

Il s’agissait ici de restructurer et d’agrandir une ancienne école Jules Ferry, dont le bâtiment d’origine date de 1904. Cette opération s’est effectuée dans un souci de “continuité contemporaine”, l’extension venant s’intégrer à l’existant en le valorisant. Le nouveau bâtiment, aux lignes modernes très sobres, a permis de doter le collège d’un grand hall transparent sur deux niveaux, renforçant sa dimension d’édifice public. L’utilisation du cuivre en façade apporte une note originale pleine de gaieté.

Architecte : Antoine Daudré-Vignier
Capacité : 700 élèves

2007 | NANTERRE

République

Premier équipement public réalisé dans le cadre de l'aménagement Seine-Arche, ce collège introduit un esthétisme très contemporain dans un environnement urbain qualifié de "brutal" par son architecte : voie RER à l'ouest, A 86 au nord, barres de la cité Anatole France à l'est. Un portique en béton blanc, reliant le gymnase au collège, intègre le bâtiment dans ce paysage. Une toile tendue au-dessus de l'entrée du bâtiment, puis un grand escalier aérien dans le hall, invitent à découvrir l'intérieur, où l'utilisation de matériaux nobles et naturels (sycomore, ébène, brique) permet de créer des espaces riches et paisibles.

Architecte : Jean-Claude Donnadiou
Capacité : 600 élèves. UPI (handicap mental)
Gymnase type H (équipement partagé avec la ville de Nanterre)



Collège République

2008 | BOIS-COLOMBES

Jean Mermoz

La conception de cet établissement a fait l'objet d'une réflexion urbanistique et paysagère très poussée. Le collège et son gymnase indépendant s'intègrent à une série d'équipements publics reliés entre eux par un cheminement piéton, prolongement du parvis traité comme "place publique arborée". La volumétrie des bâtiments a été étudiée pour que chaque élément du programme puisse profiter des jardins répartis sur la parcelle. Cette recherche de qualité de vie et de confort visuel s'inscrit dans une démarche de Haute qualité environnementale, qui se traduit également par de bonnes performances en matière de gestion de l'eau et de l'énergie.

Architectes : Sylvain Baillon et Nicolas Henrion
Capacité : 700 élèves



Collège Jean Mermoz



Collège Georges Mandel

2007 | ISSY-LES-MOULINEAUX

Georges Mandel

Avec ses terrasses plantées, ce collège construit au cœur d'un quartier d'entreprises offre à la vue de "petites pièces de nature suspendue" qui viennent adoucir un environnement très minéral. Il faut dire que toute l'architecture du bâtiment s'est imprégnée d'une réflexion exemplaire en matière de Haute qualité environnementale. Voici un collège qui ne possède pas de chaudière : il est doté d'un système de production de chaleur par la valorisation des déchets, tandis que la production d'eau chaude sanitaire de la demi-pension est couverte à 40 % par un système de panneaux solaires. À toutes ces vertus s'ajoute une esthétique très séduisante : différents matériaux, de couleurs et de textures différentes (béton sombre rugueux, béton blanc lisse, verre, cuivre), viennent différencier les parties du bâtiment, facilitant le repérage des élèves.

Architecte : Laura Carducci
Capacité : 600 élèves



Collège Robert Paparemborde

2008 | COLOMBES

Robert Paparemborde

C'est un grand paquebot de verre et de béton blanc, aux lignes très fluides. La construction du collège Paparemborde s'est inscrite dans le cadre d'une démarche de Haute qualité environnementale, cherchant à minimiser les impacts du chantier sur l'environnement. Le nouveau bâtiment est particulièrement performant en matière de gestion de l'énergie et de confort hygrothermique.

Architecte : Jean-Pierre Lott
Capacité : 500 élèves

2008 | GARCHES

Henri Bergson

Situé dans un quartier résidentiel calme et arboré, ce collège a été complètement reconstruit à partir de 2006. Le nouveau bâtiment, en béton blanc architectonique, regroupe les espaces d'enseignement dans un bâtiment en "L". La grande longueur de ce "L" est scindée par un prisme de verre regroupant l'administration et le CDI, suggérant par sa transparence l'accès facile à la hiérarchie, à l'information et au savoir. Cette réalisation a été encadrée par une assistance spécifique à la maîtrise d'ouvrage, afin de parvenir à une démarche de Haute qualité environnementale très poussée. Le collège Bergson est aujourd'hui l'un des moins énergivores du département, avec une consommation évaluée à 50 kw/m².

Architecte : Jean-Michel Wilmotte. Capacité : 600 élèves



Collège Henri Bergson

2008 | LEVALLOIS

Louis Blériot

Ce bâtiment très blanc, en forme de pont, pousse à l'extrême l'idée de transparence, conçu comme une succession fluide d'espaces. Transparence sur la ville grâce à un grand hall vitré sur deux niveaux, fluidité suggérée par l'utilisation d'un même revêtement de sol depuis le parvis jusqu'à la cour de récréation. Transparence à l'intérieur où les différents étages sont mis en relation visuelle par des escaliers vitrés, tandis que les cloisons, conçues comme des écrans plutôt que comme des séparations, prennent une allure immatérielle. Cette conception innovante se double d'une approche environnementale approfondie, à la fois sur le plan architectural (traitement différencié des façades en fonction de leur exposition au soleil) et technique : production solaire d'eau chaude sanitaire, pompe à chaleur, toits végétalisés, récupération des eaux pluviales...

Architectes : Christian et André Roth. Capacité : 600 élèves.
Gymnase type C



Collège Louis Blériot



Le collège Jean Macé à Suresnes, réhabilité en 2006

Chapitre 3

Réhabiliter rénover et respecter

LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Une quinzaine de collèges ont été réhabilités depuis 1986. Ces opérations, qui s'accompagnent généralement d'une extension de capacité des établissements, répondent à quatre objectifs.

Il s'agit d'abord de **restaurer des locaux en mauvais état**, qui ne correspondent plus aux exigences actuelles de sécurité et de confort. Certains bâtiments, trop vétustes ou dangereux, peuvent faire l'objet d'une démolition partielle.

La réhabilitation d'un collège offre également l'opportunité de **restructurer l'espace pour mieux l'optimiser et le rationaliser**, adaptant ainsi le bâtiment aux nouveaux besoins : création d'un espace d'accueil, aménagement d'un CDI plus spacieux, regroupement des salles spécialisées en pôles clairement identifiables...

La question de la **mise en accessibilité** fait partie intégrante du chantier de réhabilitation, permettant ainsi d'améliorer l'accueil des collégiens en situation de handicap, en application de la loi du 11 février 2005 qui affirme le droit de chacun à l'éducation. Plusieurs UPI (Unités pédagogiques d'intégration) ont en outre été créées dans des collèges récemment réhabilités.

Enfin, la réhabilitation offre une opportunité privilégiée d'**améliorer les caractéristiques environnementales** des bâtiments anciens, souvent bruyants et énergivores.

Remis aux normes et au goût du jour, ces collèges n'en gardent pas moins leur cachet originel : qu'il s'agisse du traitement de leur bâti, ou de leur aménagement intérieur, le Conseil général veille tout particulièrement à préserver leur caractère spécifique. Ce qui n'empêche nullement les bâtiments d'extension d'être construits dans un style résolument contemporain : la deuxième vie des collèges réhabilités est placée sous le signe d'un **mariage heureux entre l'ancien et le moderne**.



COLOMBES

Gay-Lussac



L'ancien bâtiment de briques du collège Gay Lussac, dont la façade a été rénoverée

LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE | RÉHABILITER : RÉNOVER ET RESPECTER

UN COLLÈGE, UNE HISTOIRE...

Le collège Gay-Lussac est à l'origine une école "Jules Ferry" construite en 1927. Il porte le nom d'un célèbre chimiste et physicien français, connu notamment pour ses études sur les propriétés des gaz.

UN CHANTIER, UN DÉFI...

Une opération conjuguant restructuration totale et extension est lancée par le Conseil général en 1999. Les locaux existants, en effet, ne répondaient ni aux besoins en effectifs, ni aux exigences de la pédagogie moderne. Leur surface globale, 4 000 m², était nettement insuffisante pour accueillir les 600 élèves de l'établissement. Le fonctionnement du collège était compliqué par son éclatement : un bâtiment longitudinal et un ensemble de pavillons.

Il s'agissait donc de créer un nouvel établissement, moderne et fonctionnel, qui puisse offrir à ses utilisateurs un cadre de vie de qualité.

Par ailleurs, suivant les recommandations de l'architecte des bâtiments de France, le Département avait souhaité qu'une partie des bâtiments anciens puisse être conservée, à titre de témoignage architectural.

Ce sont les architectes Jean-Claude Donnadieu (architecte mandataire) et Antoine Daudré-Vignier (architecte associé) qui ont été désignés pour mener à bien ce chantier, achevé en 2004 (montant global : 18,4 M€).

Leur pari : relier un bâtiment de facture très contemporaine, en béton blanc poli, à l'ancien bâtiment de briques, dont la façade a été nettoyée pour recouvrer tout son éclat.

Pas de choc de styles cependant : l'articulation entre ancien et moderne s'effectue harmonieusement, grâce à un hall d'entrée entièrement vitré et traversé de deux passerelles intérieures aux premier et deuxième étages.

Côté rue, la façade du bâtiment d'extension joue la sobriété pour s'intégrer dans le quartier pavillonnaire environnant. Son socle en pierre meulière semble l'enraciner dans l'histoire du quartier, tandis qu'au-dessus, les plaques de béton architectoniques soulignent une écriture contemporaine simple et géométrique.

L'intérieur est gai, chaleureux. Des mosaïques de couleurs vives égayent la partie basse des circulations. La salle de spectacle surprend par sa forme ovoïde.

La démarche architecturale
« Il est toujours compliqué de greffer du neuf sur de l'ancien. Ici, la solution apportée a consisté à créer un vide entre les deux : le hall, vitré et monumental, sert d'agent de liaison tout en conférant une certaine noblesse à l'ensemble. Mais nous avons aussi recherché cette transparence pour une autre raison : il nous semblait important que l'activité du collège soit visible de la rue, et réciproquement. Les collèges ont longtemps été des lieux tournés vers eux-mêmes. L'architecture doit contribuer à les ouvrir sur la ville. C'est un facteur important pour l'épanouissement et la réussite des élèves ».

Antoine Daudré-Vignier
et Jean-Claude Donnadieu, architectes.

Gay-Lussac



Paul Bert



Partie ancienne du collège Paul Bert rénovée en 2006

La démarche architecturale

« Redonner un nouveau souffle à un collège est toujours un acte captivant. Ici, dans un esprit d'unité, nous avons poursuivi la frise architecturale du lieu en intégrant un bâtiment contemporain, et recherché une fonctionnalité cohérente, indispensable à l'organisation d'un collège actuel. Le nouveau projet s'organise autour d'un jardin intérieur, véritable « poumon vert » du collège. Profitant d'un dénivelé important du terrain naturel, le collège a le privilège de posséder une cour de récréation haute, reliée par un escalier monumental et une rampe d'accès à une cour basse arborée.

Côté architectural, les volumes minimalistes clairs et ordonnés du nouveau bâtiment apportent un nouvel équilibre à la monumentalité de l'ensemble existant, et expriment le signe de l'évolution du collège dans le temps. A l'intérieur, les nouveaux espaces valorisent la qualité de la vie scolaire notamment en matière d'apport de lumière naturelle, d'acoustique et de coloration ambiante».

Jean-Michel Moncharmont, architecte.

LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE | RÉHABILITER : RÉNOVER ET RESPECTER

UN COLLÈGE, UNE HISTOIRE...

Le collège Paul Bert est à l'origine une école "Jules Ferry", construite entre 1907 et 1911. La municipalité lui donna le nom d'un ancien ministre de l'Éducation publique de la III^e République, entré dans l'histoire pour avoir imposé, en 1879, l'ouverture d'une École normale de filles dans chaque département.

En 1929, puis au cours des années 60, l'école Paul Bert fit l'objet d'extensions. La dernière fut pratiquée sans aucun souci d'harmonie, sur un terrain situé en contrebas des bâtiments d'origine.

En 1985, le Conseil général récupère un ensemble disparate et peu fonctionnel. Les services administratifs sont éclatés. Le restaurant occupe une partie de la cour basse, l'infirmerie et les sanitaires divisent la cour haute. Le Département procède à des travaux pour améliorer la sécurité et le confort des élèves, mais aucune véritable restructuration des lieux ne peut être entreprise en raison de l'exiguïté du site.

En 2004, enfin, une opportunité se présente. Une entreprise adjacente ferme, la mairie de Malakoff rachète le terrain et le met à disposition du Conseil général. Une opération conjuguant extension et réhabilitation partielle débute au printemps 2005.

UN CHANTIER, UN DÉFI...

Il faut impérativement augmenter la capacité du collège (de 550 à 600 élèves), et le doter d'équipements qui lui font défaut : salle polyvalente, logements de fonction.

L'extension, confiée à l'architecte Jean-Michel Montcharmont (Artech Studio), s'achève en 2006 (budget : 5,9 M€). L'ancien restaurant est démoli, la cour basse réaménagée en jardin paysager. Le nouveau bâtiment (1 760 m²) accueille la demi-pension, la salle polyvalente, les salles dédiées aux disciplines artistiques ainsi que trois nouveaux logements de fonction.

Dans un second temps, le Conseil général réhabilite les anciens bâtiments. Un pôle administratif et un espace d'accueil sont créés. Le préau, jusqu'alors fermé, est ouvert pour être plus facile à surveiller. Le pôle scientifique et technique est réaménagé, la salle des professeurs agrandie, le CDI et les classes banalisées rénovés.

Le Département a tenu à préserver le cachet Jules Ferry qui caractérise l'établissement : les parquets d'origine ont été conservés et traités, le bois a généreusement été utilisé dans le CDI, doté d'une mezzanine.

Pour parfaire l'esthétique d'ensemble, il reste à ravalier les bâtiments sur meulière, à harmoniser l'ensemble des menuiseries et à raccorder les façades datant des années 60 avec l'extension, des travaux prévus pour 2009.



Collège Emile Verhaeren



Collège Pierre Brossolette



Collège Les Vallées



Collège Victor Hugo

TOUR D'HORIZON DES COLLÈGES RÉHABILITÉS DEPUIS 1986



Collège Jean-Jaurès

1991-1993 | SAINT-CLOUD

Emile Verhaeren

Implanté dans un site privilégié et arboré, ce collège trouve ses racines dans l'ancien hôtel particulier de la famille Cartier-Bresson, bâti en 1883 et racheté par l'État en 1930. Une première aile avait été construite en 1947 pour abriter les salles de classe. Le nouveau bâtiment, construit en 1991, ajoute 1 700 m² à l'ensemble. Ses façades en brique ont une allure intemporelle qui lui permet de s'intégrer harmonieusement au bâti existant. En 1993, l'équipement du collège a été complété par un gymnase indépendant, partagé avec les associations de la ville et présentant la même qualité architecturale.

Architecte : Remy Lesobre (2AD Ingénierie)
Capacité : 800 élèves

1992-2000 | CHÂTENAY-MALABRY

Pierre Brossolette

Cette ancienne école primaire en brique et meulière, datant de 1912, a fait l'objet d'extensions successives, en 1958 puis en 1992 (nouveau bâtiment abritant notamment la restauration et les salles de sciences). La rénovation des bâtiments existants, entreprise en 1994, s'est poursuivie jusqu'en 2000 grâce à une maîtrise d'œuvre interne au Département.

Architecte extension : Jean Van Ryswick
Capacité : 500 élèves
UPI handicap mental

1995 | LA GARENNE-COLOMBES

Les Vallées

Ce collège datant de 1968 a été restructuré et doté d'un nouveau bâtiment à l'architecture accueillante et résolument contemporaine en façade. Outre l'administration, les nouveaux locaux abritent des salles de classe et une salle de sport.

Architecte : Martel
Capacité : 700 élèves

DISPOSITIF ÉDUCATIF DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le concours des voyages européens

Les 6^e, 5^e et 4^e partent à la découverte de régions de France ou de pays voisins en participant à un concours entre collèges. Les classes qui produisent les meilleurs travaux gagnent un voyage en Europe. Chaque année, l'ensemble des travaux est exposé au Conseil général.

RETROUVEZ TOUS LES DISPOSITIFS PAGE 59
ET SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

1995, PUIS 2005-2008 | CLICHY

Jean-Jaurès

Ce magnifique bâtiment de 1930, en brique rouge, a d'abord fait l'objet d'une extension destinée à le doter d'une cuisine, d'un restaurant et de logements de fonction supplémentaires. La construction, en briques et enduit, préserve parfaitement le cachet d'origine de l'ensemble. Une opération de réhabilitation a été lancée dix ans plus tard pour restructurer les locaux anciens et redonner tout son lustre à l'établissement. Pour cette opération le Conseil général des Hauts-de-Seine est maître d'ouvrage et maître d'œuvre.

Capacité : 600 élèves

1999 | NANTERRE

Victor Hugo

Cette ancienne école datant de 1930 a été complètement métamorphosée à la suite d'un programme conjuguant restructuration lourde et extension. Contraint par l'exiguïté du site, l'architecte a ajouté une aile centrale au bâtiment d'origine. Cette greffe en béton préfabriqué rugueux, à l'architecture soignée, s'harmonise avec la meulière et la brique du bâti ancien. Elle abrite la demi-pension, le CDI, des salles de classe et de permanence. L'établissement a également été doté d'un grand hall qui souligne sa vocation d'équipement public.

Architecte : Antoine Daudré-Vignier
Capacité : 600 élèves

1996 | CHÂTENAY-MALABRY

Thomas Masaryk

Ce collège construit en 1937 est l'un des équipements majeurs de la Cité Jardins de la Butte Rouge. Il avait été complété de deux ailes en 1955 et flanqué de préfabriqués en 1945 et 1968. Cet ensemble, vétuste, ne correspondait plus aux besoins pédagogiques. Il importait en outre d'augmenter la capacité du collège de 320 à 500 élèves. Les préfabriqués ont été démolis pour permettre l'édification d'un nouveau bâtiment, conçu comme un aboutissement de la composition architecturale existante. Les matériaux employés et les lignes des façades s'intègrent harmonieusement aux couleurs de la Cité Jardin. Les bâtiments d'origine ont été mis en valeur par une opération de réhabilitation.

Architecte : Bernard Simon (AABSA)
Capacité : 500 élèves. UPI handicap mental



Collège Thomas Masaryk

1998 | RUEIL-MALMAISON

Jules Verne

Issu d'une ancienne cité scolaire, ce collège a bénéficié d'une extension aux lignes contemporaines, le dotant d'une SEGPA. La façade a été réhabilitée et habillée de cadres en béton blanc permettant l'harmonisation des différents corps de bâtiments.

Architecte : Dominique De Soos
Capacité : 700 élèves dont SEGPA



Collège Jules Verne

DISPOSITIF ÉDUCATIF DU CONSEIL GÉNÉRAL

Les médiateurs éducatifs

Le médiateur est présent pour trouver avec les jeunes des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent au collège, dans leur famille ou leur quartier. Il met également en place avec eux des projets, des ateliers, des expositions ... Il y a 94 médiateurs dans 64 collèges.

RETROUVEZ TOUS LES DISPOSITIFS PAGE 59
ET SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

1997 | LEVALLOIS

Jean Jaurès

Construit en 1934, ce magnifique bâtiment d'inspiration Art Déco se singularise par une composition architecturale très soignée. À l'extérieur, une façade monumentale organisée autour de trois grands porches et égayée de dessins en briques. À l'intérieur, des dallages aux couleurs chatoyantes, des mosaïques dans les coursives... Ce patrimoine a été préservé et mis en valeur par une première opération de rénovation en 1997 : ravalement des façades, remplacement des menuiseries, réfection des toitures. Une opération de rénovation intérieure est en cours.

Maîtrise d'œuvre interne au département
Capacité : 600 élèves



Collège Jean Jaurès

DISPOSITIF ÉDUCATIF DU CONSEIL GÉNÉRAL

Les ateliers pédagogiques

Ces ateliers permettent aux élèves d'apprendre autour d'une réalisation concrète : cinéma, citoyenneté, informatique, langues étrangères, science. Ils ont lieu en petit groupe une à deux fois par semaine, encadrés majoritairement par des professeurs.

RETROUVEZ TOUS LES DISPOSITIFS PAGE 59
ET SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

1998 | GENNEVILLIERS

Pasteur

Ancien château de Louis XV, converti en école en 1905 et agrandi de deux ailes en 1926, cet établissement est répertorié à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Il a été doté d'un bâtiment d'extension à l'architecture résolument contemporaine, construit en front de domaine public. Le collège Pasteur offre désormais une façade aux lignes audacieuses, conjuguant horizontales et arrondis, béton blanc et briques en soubassement. Cette enveloppe externe tranche avec l'ambiance "années 30" de la cour, plantée d'arbres et entourée de bâtiments en briques. L'extension, qui abrite le pôle administratif, a permis la création d'un amphithéâtre et d'une SEGPA, ainsi que l'agrandissement du CDI, placé de manière très symbolique dans un grand volume vitré au-dessus de la cour.

Architecte : Daniel Montaut (2M architectes)
Capacité d'accueil : 800 élèves dont SEGPA



Collège Pasteur

1999 | VILLENEUVE-LA-GARENNE

Edouard Manet

Ce beau bâtiment de 1905, en briques et pierres, a été doté d'une extension respectant son cachet originel (briques, menuiseries à petits carreaux...). Le nouveau bâtiment abrite la restauration ainsi que les salles de sciences et de technologie.

Capacité : 600 élèves
UPI handicap mental



Collège Edouard Manet

1999 | ASNIÈRES

André Malraux

Ce collège datant des années 70 a bénéficié d’une opération de réhabilitation et d’extension très particulière, destinée à accompagner une réduction progressive des effectifs. Ses locaux, dégradés et inadaptés sur le plan pédagogique, ont été désamiantés et totalement réaménagés. Deux constructions neuves ont été réalisées pour recevoir les bâtiments de la SEGPA, la salle polyvalente et 7 salles de classes supplémentaires. Les façades du bâtiment d’origine, en béton préfabriqué, ont été habillées de cassettes d’aluminium claires, la réhabilitation ainsi effectuée prenant l’apparence d’une construction neuve et contemporaine.

Architecte : Bernard Simon et Associés
Capacité d’accueil : 900 élèves. SEGPA
Collège classé ambition réussite



Collège André Malraux

2006 | RUEIL-MALMAISON

Les Martinets

Ancienne école élémentaire construite par étapes à partir de 1954, ce collège était peu fonctionnel et ses locaux trop étriqués. Une opération conjuguant restructuration partielle et extension l’a modernisé, tout en portant sa capacité d’accueil à 700 élèves. La construction d’un bâtiment neuf, abritant un hall transparent, l’a doté d’un système de distribution rationnel et lisible. La demi-pension a été agrandie. Dans une recherche d’harmonie, nouveaux et anciens bâtiments empruntent le même vocabulaire architectural : lignes sobres, enduits ton pierre, baies aux mêmes proportions...

Architecte : Bernard Simon (AABSA)
Capacité : 700 élèves



Collège Les Martinets

DISPOSITIF ÉDUCATIF DU CONSEIL GÉNÉRAL

Plein air 92

Pendant les cours de sport, les élèves de la 6^e à la 3^e peuvent s’essayer à des disciplines inédites : tir à l’arc, plongée, équitation, VTT ...

RETROUVEZ TOUS LES DISPOSITIFS PAGE 59
ET SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

2002 | FONTENAY-AUX-ROSES

Les Ormeaux

Ce collège typique des années 60 a été progressivement remis à neuf pour le rendre plus fonctionnel : reconstruction du bâtiment abritant le pôle administratif et du bâtiment d’externat, déplacement de l’entrée du collège, enfin, création d’une loge de gardien en 2006.

Capacité : 700 élèves



Collège Les Ormeaux

DISPOSITIF ÉDUCATIF DU CONSEIL GÉNÉRAL

Danse côté cour

Tous les élèves de collège peuvent participer à ce dispositif qui consiste à monter des projets avec des danseurs professionnels et à aller voir des spectacles. Les travaux se déroulent en classe, et des séances ont lieu le soir ou le week-end.

RETROUVEZ TOUS LES DISPOSITIFS PAGE 59
ET SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

2002 | SURESNES

Henri Sellier

Dans ce magnifique collège Art Déco, une opération d’extension (2 500 m² supplémentaires) et de restructuration lourde a permis d’optimiser la qualité de l’environnement pédagogique et d’accueillir la Maîtrise des Hauts-de-Seine, chœur d’enfants de l’Opéra national de Paris, dont les locaux ont été aménagés en sous-sol afin de préserver l’intégrité du site.

Architecte : Jean-Marc Renard
Capacité : 600 élèves dont 200 choristes et 96 élèves en SEGPA



Collège Henri Sellier

2006 | SURESNES

Jean Macé

Ce bâtiment construit en 1906 par l’architecte Loiseau avait pour ambition d’être un véritable “palais scolaire”. Doté de 9 000 vitres et du chauffage central, cet établissement avant-gardiste vient d’être remis aux normes pédagogiques pour son centenaire. Les bâtiments anciens (5 000 m²) ont été entièrement restructurés et ravalés en façade pour retrouver leur lustre d’antan. Une partie neuve, à l’architecture très contemporaine, a été construite dans la cour. Elle abrite désormais l’administration du collège, les locaux des enseignants et une salle polyvalente en sous-sol. L’ensemble de l’opération s’est effectuée dans une recherche de Haute qualité environnementale.

Architecte : Pierre Dubus
Capacité d’accueil : 600 élèves. UPI handicap mental



Collège Jean Macé

Les projets de construction et de réhabilitation 2009 - 2012

2009
COLLÈGE LAKANAL
COLOMBES
Extension et restructuration



2009
COLLÈGE KLÉBER HAEDENS
LA GARENNE COLOMBES
Nouvelle construction



2010
COLLÈGE HENRI DUNANT
COLOMBES
Reconstruction



2010
COLLÈGE JEAN PERRIN
NANTERRE
Reconstruction



2010
COLLÈGE GEORGES POMPIDOU
COURBEVOIE
Reconstruction



2010
COLLÈGE EVARISTE GALOIS
BOURG-LA-REINE
Reconstruction



2010
COLLÈGE DU VIEUX PONT DE SÈVRES
BOULOGNE
Reconstruction



2011
COLLÈGE GEORGES POMPIDOU
VILLENEUVE-LA-GARENNE
Réhabilitation et extension



RECONSTRUCTION DU COLLÈGE DESCARTES À ANTONY

2012

Annuaire

ANTONY | 92160

COLLÈGES PUBLICS

ANNE FRANK

112, rue Adolphe Pajeaud
Tél. : 01.46.74.10.80

DESCARTES

19, avenue Lavoisier
Tél. : 01.42.37.67.22

FRANÇOIS FURET

22, avenue Léon Blum
Tél. : 01.46.68.40.50
<http://www.clg-furet-antony.ac-versailles.fr/>

HENRI GEORGES ADAM

173, rue des Rabats
Tél. : 01.46.68.60.11
<http://www.clg-adam-antony.ac-versailles.fr/>

LA FONTAINE

16, rue Pierre Kohlmann
Tél. : 01.46.60.14.23

COLLÈGES PRIVÉS

OZAR HATORAH

28-40, rue des Crocheteurs
Tél. : 01.46.60.13.52

INSTITUTION SAINTE-MARIE

2, rue de l'Abbaye
Tél. : 01.46.11.58.00
<http://www.ism-antony.org/>

ASNIÈRES | 92600

COLLÈGES PUBLICS

ANDRÉ MALRAUX

8, rue Scheurer Kestner
Tél. : 01.47.98.77.77
www.clg-malraux-asnieres.ac-versailles.fr/

AUGUSTE RENOIR

1, villa Rouveyrol
Tél. : 01.47.93.77.97
<http://www.clg-renoir-asnieres.ac-versailles.fr/index.html>

VOLTAIRE

21, rue Montaigne
Tél. : 01.47.91.33.11

FRANÇOIS TRUFFAUT

2, rue Paul Déroulède
Tél. : 01.41.32.28.27
<http://www.clg-truffaut-asnieres.ac-versailles.fr/>

COLLÈGES PRIVÉS

CHAMBERTIN

9 avenue de la Marne
Tél. : 01.47.93.97.92
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-chambertin-asnieres/>

SAINT-JOSEPH

1, rue du Bac
Tél. : 01.47.93.26.43
<http://stjo-asnieres.fr/>

SAINTE-GENEVIÈVE

19, rue de la Station
Tél. : 01.47.93.05.28

BAGNEUX | 92220

COLLÈGES PUBLICS

HENRI BARBUSSE

69 bis & ter, avenue Albert Petit
Tél. : 01.46.64.35.18
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-barbusse-bagneux/>

JOLIOT CURIE

63, rue de Verdun
Tél. : 01.45.46.34.32
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-curie-bagneux/>

ROMAIN ROLLAND

28, rue de la Lisette
Tél. : 01.41.17.47.30

COLLÈGE PRIVÉ

SAINT-GABRIEL

21, rue de la Lisette
Tél. : 01.46.57.61.22
<http://stgsaintgab.free.fr/>

BOIS-COLOMBES | 92270

COLLÈGE EN CITÉ SCOLAIRE

JEAN MERMOZ

77, rue Charles Chefson
Tél. : 01.56.47.01.91

COLLÈGE PUBLIC

ALBERT CAMUS

131 rue Pierre Joigneaux
tél : 01.42.42.69.79

BOULOGNE-BILLANCOURT | 92100

COLLÈGES PUBLICS

BARTHOLDI

26/28, rue de l'Ancienne mairie
Tél. : 01.55.38.92.80
<http://www.clg-bartholdi-boulogne.ac-versailles.fr/>

DU VIEUX PONT DE SÈVRES

147, rue du Vieux Pont de Sèvres
Tél. : 01.55.20.95.10
<http://www.clg-vieuxpont-boulogne.ac-versailles.fr/>

JEAN RENOIR

29, rue Yves Kermen
Tél. : 01.46.94.95.20
<http://www.clg-renoir-boulogne.ac-versailles.fr/>

PAUL LANDOWSKI

94, rue Escudier
Tél. : 01.48.25.00.41

COLLÈGES PRIVÉS
DUPANLOUP
4, avenue Robert Schuman
Tél. : 01.46.05.36.09
http://www.dupanloup.net/

RAMBAM
11, rue des Abondances
Tél. : 01.46.05.27.19

SAINT-JOSEPH-DU-PARCHAMP
6, rue du Parchamp
Tél. : 01.46.99.90.30
http://www.saint-joseph-parchamp.org/

BOURG-LA-REINE | 92340
COLLÈGE PUBLIC
EVARISTE GALOIS
34, rue de Fontenay
Tél. : 01.46.60.64.40
http://college.galois.free.fr/

COLLÈGE PRIVÉ
NOTRE-DAME
65, avenue du Général Leclerc
Tél. : 01.41.13.42.42
http://www.indblr.asso.fr/

CHÂTENAY-MALABRY | 92290
COLLÈGES PUBLICS
LÉONARD DE VINCI
16, avenue Léonard de Vinci
Tél. : 01.46.31.30.45

PIERRE BROSSOLETTE
57, rue Jean Longuet
Tél. : 01.47.02.41.51

THOMAS MASARYK
1 quater, rue Lamartine
Tél. : 01.46.31.55.02

COLLÈGE PRIVÉ
SOPHIE BARAT
50, rue des Grillons
Tél. : 01.41.13.47.00
http://www.sophie-barat.net/

CHÂTILLON | 92320
COLLÈGES PUBLICS
GEORGE SAND
55, rue Gay Lussac
Tél. : 01.45.29.04.28
http://www.clg-sand-chatillon.ac-versailles.fr/

PAUL ÉLUARD
39, rue des Pierrettes
Tél. : 01.46.56.10.52
http://eluardchatillon.free.fr/College_Paul_Eluard_de_Chatillon_-_Accueil.html

CHAVILLE | 92370
COLLÈGE PUBLIC
JEAN MOULIN
39, avenue de la Résistance
Tél. : 01.47.50.24.55
http://www.clg-moulin-chaville.ac-versailles.fr/

COLLÈGE PRIVÉ
SAINT-THOMAS-DE-VILLENEUVE
1646, avenue Roger Salengro
Tél. : 01.41.15.95.15
http://www.stv-chaville.fr/

CLAMART | 92140
COLLÈGES PUBLICS
ALAIN FOURNIER
44, rue de la Division Leclerc
Tél. : 01.45.29.30.50

LES PETITS PONTS
7, rue de Vendee
Tél. : 01.46.31.45.95

MAISON BLANCHE
14, rue de la Maison Blanche
Tél. : 01.46.45.05.60

COLLÈGES PRIVÉS
SAINTE-MARIE
10, rue Hévin
Tél. : 01.47.36.09.29
http://www.clg-ste-marie-clamart.ac-versailles.fr/

CONDORCET
12, place de l'Eglise
Tél. : 01.46.42.12.03

CLICHY | 92110
COLLÈGES PUBLICS
JEAN JAURES
1, rue René Veziel
Tél. : 01.47.31.78.05

JEAN MACE
15, rue Gaston Paymal
Tél. : 01.42.70.08.11
http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-mace-clichy/

VAN GOGH
19, rue Gustave Eiffel
Tél. : 01.41.06.72.40

COLOMBES | 92700
COLLÈGES PUBLICS
GAY LUSSAC
12, rue Gay Lussac
Tél. : 01.47.81.66.48
http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-lussac-colombes

HENRI DUNANT
120, rue Henri Dunant
Tél. : 01.47.85.19.13
http://www.ac-versailles.fr/etabliss/c-relais-dunant-colombes/

JEAN-BAPTISTE CLÉMENT
58, rue du Président Kennedy
Tél. : 01.47.81.47.76
http://www.clg-clement-colombes.ac-versailles.fr/

ROBERT PAPAREMBORDE
78, rue des Gros Grès
Tél. : 01.42.42.01.31

LAKANAL (dans collège provisoire)
17, rue Lakanal (41 rue Saint-Hilaire)
Tél. : 01.42.42.70.43

MOULIN JOLY
34, rue Robert Schuman
Tél. : 01.47.85.69.51

COLLÈGE PRIVÉ
JEANNE D'ARC
9, boulevard de Valmy
Tél. : 01.55.66.91.00

COURBEVOIE | 92400
COLLÈGES PUBLICS
ALFRED DE VIGNY
18, rue Lambrechts
Tél. : 01.46.67.74.44
http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-vigny-courbevoie/

LES BRUYÈRES
6, rue Volta
Tél. : 01.49.05.02.30
http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-lesbruyeres-courbevoie/

GEORGES POMPIDOU
16, rue Victor Hugo
Tél. : 01.47.88.38.76

LES RENARDIÈRES
13-17, avenue d'Alsace
Tél. : 01.47.78.99.55
http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-renardieres-courbevoie/

GEORGES SEURAT
75, rue des Fauvelles
Tél. : 01.46.67.17.16 (ppal)
59 et 61 (gest) ; 60 (secret.)

COLLÈGES PRIVÉS
HAUTEFEUILLE
63/65, rue Armand Sylvestre
Tél. : 01.43.33.24.02
http://www.college-hautefeuille.com/

SAINTE-GENEVIÈVE
6, rue Jean-Pierre Timbaud
Tél. : 01.43.33.31.54

FONTENAY-AUX-ROSES | 92260
COLLÈGE PUBLIC
LES ORMEAUX
10, rue des Ormeaux
Tél. : 01.43.50.29.88

GARCHES | 92380
COLLÈGE PUBLIC
HENRI BERGSON
69, rue du 19 Janvier
Tél. : 01.47.41.24.81
http://www.clg-bergson-garches.ac-versailles.fr/

GENNEVILLIERS | 92230
COLLÈGES PUBLICS
ÉDOUARD VAILLANT
66, rue Henri Barbusse
Tél. : 01.41.21.42.10

GUY MOQUET
35, boulevard Jean-Jacques Rousseau
01.47.94.27.54
http://www.clg-moquet-gennevilliers.ac-versailles.fr/

LOUIS PASTEUR
40, rue Jean Jaurès
Tél. : 01.47.94.63.52
http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-pasteur-gennevilliers

ISSY-LES-MOULINEAUX | 92130
COLLÈGES PUBLICS
DE LA PAIX
66, avenue de la Paix
Tél. : 01.46.44.14.31

HENRI MATISSE
27, rue Ernest Renan
Tél. : 01.40.93.44.30
http://www.clg-matisse-issy.ac-versailles.fr/

GEORGES MANDEL
12, rue du Bateau Lavoir
Tél. : 01.46.38.71.78

VICTOR HUGO
36, rue du Gouverneur Général Félix Éboué
Tél. : 01.46.38.11.89
http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-vhugo-issy/

COLLÈGE PRIVÉ
SAINT-NICOLAS
19, rue Victor Hugo
Tél. : 01.41.46.15.15
http://www.st-nicolas.org/

LA GARENNE-COLOMBES | 92250
COLLÈGE PUBLIC
LES VALLÉES
103, avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01.42.42.59.99

LE PLESSIS-ROBINSON | 92350
COLLÈGES PUBLICS
CLAUDE NICOLAS LEDOUX
14, rue Claude Nicolas Ledoux
Tél. : 01.46.31.17.35
http://www.clg-ledoux-plessis.ac-versailles.fr

ROMAIN ROLLAND

Place Woking
Tél. : 01.41.07.96.96

LEVALLOIS | 92300

COLLÈGES PUBLICS
DANTON

77, rue Danton
Tél. : 01.47.58.68.50

LOUIS BLÉRIOT

162, rue Jules Guesde
Tél. : 01.56.47.01.90
<http://www.ville-levallois.fr/enseignement/colleges/college-louis-bleriot-1833.html>

JEAN JAURÈS

91, rue Rivay
Tél. : 01.47.37.12.69
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-jaures-levallois>

COLLÈGE PRIVÉ
SAINT-JUSTIN

74, rue Édouard Vaillant
Tél. : 01.47.37.68.26

MALAKOFF | 92240

COLLÈGES PUBLICS
HENRI WALLON

2, rond-point Youri Gagarine
Tél. : 01.46.57.32.52
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-wallon-malakoff/>

PAUL BERT

112, rue Paul-Vaillant Couturier
Tél. : 01.46.55.45.54
<http://www.clg-bert-malakoff.ac-versailles.fr/>

COLLÈGE PRIVÉ
NOTRE-DAME DE FRANCE

5, rue Arblade
Tél. : 01.47.35.26.26
<http://www.ndf92.org/articles.php?lng=fr&pg=40>

MEUDON | 92190

COLLÈGE EN CITÉ SCOLAIRE
RABELAIS

6, rue Georges Langrognet
Tél. : 01.45.34.48.54
<http://www.clg-rabelais-meudon.ac-versailles.fr/>

COLLÈGE PUBLIC
BEL AIR

4, rue du Bel Air
Tél. : 01.46.26.57.18
<http://www.clg-belair-meudon.ac-versailles.fr/>

COLLÈGES PRIVÉS
LA SOURCE

11, rue Ernest Renan
Tél. : 01.46.26.99.88
<http://www.ecolelasource.org/>

NOTRE-DAME

24, rue Alexandre Guilmant
Tél. : 01.46.90.00.20
<http://www.lyc-notredame-meudon.ac-versailles.fr/>

SAINT-PHILIPPE

1, rue du Père Brottier
Tél. : 01.46.23.62.00

MEUDON-LA-FORÊT | 92360

COLLÈGES PUBLICS
JEAN MOULIN

6, rue Paul Demange
Tél. : 01.46.30.81.82

SAINT-EXUPÉRY

18 ter, rue de la Roseraie
Tél. : 01.46.30.76.98

MONTROUGE | 92120

COLLÈGES PUBLICS
HAUT MESNIL

24, rue Arthur Auger
Tél. : 01.47.35.41.81

MAURICE GENEVOIX

11, rue d'Arcueil
Tél. : 01.49.65.65.30

ROBERT DOISNEAU

2, rue du Onze Novembre
Tél. : 01.41.17.22.22
<http://www.clg-doisneau-montrouge.ac-versailles.fr/>

COLLÈGE PRIVÉ
JEANNE D'ARC

44, rue Gabriel Péri
Tél. : 01.42.53.00.24
<http://catho92-montrouge.cef.fr/html/jeannedarc.htm>

NANTERRE | 92000

COLLÈGES PUBLICS
ANDRÉ DOUCET

38/54, boulevard de la Seine
Tél. : 01.46.14.04.10

ÉVARISTE GALOIS

21, rue des Fontenelles
Tél. : 01.41.91.15.50

RÉPUBLIQUE

152, avenue de la République
Tél. : 01.41.91.71.80

JEAN PERRIN

20/22, rue des Goulvents
Tél. : 01.47.24.68.60

LES CHENEVREUX

20, rue des Chenevreaux
Tél. : 01.41.20.05.26

PAUL ÉLUARD

16, allée Le Corbusier
Tél. : 01.47.78.02.50

VICTOR HUGO

77, rue de Courbevoie
Tél. : 01.47.21.70.74

NEUILLY-SUR-SEINE | 92200

COLLÈGE EN CITÉ SCOLAIRE
PASTEUR

21, boulevard d'Inkermann
Tél. : 01.46.24.15.01
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-pasteur-neuilly/>

COLLÈGES PUBLICS
ANDRÉ MAUROIS

43, boulevard d'Argenson
Tél. : 01.47.47.74.20
<http://clg-maurois-neuilly.ac-versailles.fr/>

THÉOPHILE GAUTHIER

39, rue de Longchamp
Tél. : 01.55.24.24.60

COLLÈGES PRIVÉS
NOTRE-DAME-DE-SAINTE-CROIX

30, avenue du Roule
Tél. : 01.46.43.19.50
<http://www.saintecroix-de-neuilly.com/>

SAINT-DOMINIQUE

28, avenue Sainte Foy
Tél. : 01.40.88.92.20
<http://www.saintdominique.net/>

SAINT-PIERRE/SAINT-JEAN

121, avenue Achille Peretti
Tél. : 01.47.45.46.33

SAINTE-MARIE DE NEUILLY

24, boulevard Victor Hugo
Tél. : 01.47.57.58.58
<http://saintemarieneuilly.free.fr/>

PUTEAUX | 92800

COLLÈGES PUBLICS
LES BOUVETS

1, rue Félix Pyat
Tél. : 01.46.93.92.20

MARÉCHAL LECLERC

4, cours Maréchal Leclerc
Tél. : 01.47.75.34.91

RUEIL-MALMAISON | 92500

COLLÈGES PUBLICS
HENRI DUNANT

29, rue Henri Dunant
Tél. : 01.47.51.18.85

JULES VERNE

99, rue de l'Empereur
Tél. : 01.47.16.99.02
<http://www.clg-verne-rueil.ac-versailles.fr>

LA MALMAISON

5, rue du Prince Eugène
Tél. : 01.47.51.04.17
<http://www.clg-la-malmaison-rueil.ac-versailles.fr>

LES BONS RAISINS

Rue Victor Duruy
Tél. : 01.47.49.29.91

LES MARTINETS

13, rue du Docteur Charcot
Tél. : 01.47.32.15.92

MARCEL PAGNOL

2, rue Amédée Dufaure
Tél. : 01.47.51.22.67

COLLÈGES PRIVÉS
MADELEINE DANIELOU

61/63, rue du Général Miribel
Tél. : 01.41.39.25.80

NOTRE DAME

15, rue René Cassin
Tél. : 01.47.51.01.89
<http://www.notredame-rueil.fr/>

PASSY SAINT-NICOLAS BUZENVAL

50, avenue Otis Mygatt
Tél. : 01.41.39.81.81
<http://www.passy-buzenval.com/>

SAINT-CLOUD | 92210

COLLÈGES PUBLICS
ÉMILE VERHAEREN

108, boulevard de la République
Tél. : 01.46.02.62.21
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-verhaeren-stcloud/>

GOUNOD

6 bis, rue Gounod
Tél. : 01.46.02.31.40

COLLÈGE PRIVÉ
SAINT-JOSEPH

8, rue Émile Verhaeren
Tél. : 01.46.02.49.82
<http://www.st-joseph-st-cloud.com/>

SCEAUX | 92330

COLLÈGES EN CITÉS SCOLAIRES
LAKANAL

3, avenue Franklin Roosevelt
Tél. : 01.41.87.20.00
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-lakanal-sceaux/>

MARIE CURIE
1, rue Constant Pilate
Tél. : 01.41.87.81.81
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/marie-curie-sceaux>

COLLÈGE PRIVÉ
SAINTE-JEANNE D'ARC
27, rue des Imbergères
Tél. : 01.41.13.07.87
<http://www.ext-jeanne-darc.fr.st/>

SÈVRES | 92310
COLLÈGE PUBLIC
COLLÈGE DE SÈVRES
1, rue Lecocq
Tél. : 01.45.34.30.06
<http://www.clg-sevres.ac-versailles.fr/>

COLLÈGE PRIVÉ
JEANNE D'ARC
7, rue de Rueil
Tél. : 01.45.34.23.89
<http://www.clg-jeannedarc-sevres.ac-versailles.fr/>

SURESNES | 92150
COLLÈGES PUBLICS
ÉMILE ZOLA
46, avenue Franklin Roosevelt
Tél. : 01.45.06.12.14

HENRI SELLIER
7/9, boulevard Aristide Briand
Tél. : 01.47.72.03.53
<http://www.clg-sellier-suresnes.ac-versailles.fr/>

JEAN MACÉ
12, rue Jean Macé
Tél. : 01.47.72.04.86
<http://www.clg-mace-suresnes.ac-versailles.fr/>

VANVES | 92170
COLLÈGE EN CITÉ SCOLAIRE
MICHELET
5, rue Jullien
Tél. : 01.46.42.61.50
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/michelet-vanves/>

COLLÈGE PUBLIC
SAINT-EXUPÉRY
55, rue Sadi Carnot
Tél. : 01.46.44.90.77

VAUCRESSON | 92420
COLLÈGE PUBLIC
YVES DU MANOIR
Route Napoléon III
Tél. : 01.47.41.02.65
<http://clg-manoir-vaucresson.ac-versailles.fr/>

COLLÈGE PRIVÉ
SUGER
11, sente de l'Abbé Suger
Tél. : 01.47.41.10.44
<http://www.ecole-suger.com/college.php>

VILLE D'AVRAY | 92410
COLLÈGE PUBLIC
LA FONTAINE DU ROY
2, rue de Marnes
Tél. : 01.47.50.68.06
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clg-fontaineduroy-villedavray>

VILLENEUVE-LA-GARENNE | 92390
COLLÈGES PUBLICS
ÉDOUARD MANET
180, boulevard Gallieni
Tél. : 01.47.94.53.84

GEORGES POMPIDOU
1, avenue Georges Pompidou
Tél. : 01.47.92.32.30
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-pompidou-villeneuve/>

CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE

DÉPARTEMENT CONSTRUCTION ET ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS
SECRÉTARIAT : 01 41 91 25 63

ACTIONS ÉDUCATIVES ET SPORTIVES :
PÔLE EDUCATION, SPORT ET JEUNESSE
SECRÉTARIAT : 01 47 29 39 00

ACTIONS CULTURELLES :
PÔLE CULTURE ET COMMUNICATION
SECRÉTARIAT : 01 41 37 11 53

Informations vérifiées à la date du 1^{er} décembre 2008

Des dispositifs éducatifs à la carte

ACTIONS ÉDUCATIVES
Aide spécifique pour les élèves de classe-relais
Ateliers pédagogiques
Bien conduire, bien se conduire
École ouverte
Études encadrées
Handicap - Accompagnement à la scolarité
Handicap - Concours « il était une fois »
Médiation éducative
Multimédia / ENC92
P@ss 92
Plan pour la réussite à l'école et une meilleure
insertion scolaire – PREMIS
Soutien aux initiatives éducatives locales – SIEL
Topmétier'92 : forum départemental
des métiers et de la rencontre professionnelle
Voyages d'études
Voyages européens

ACTIONS SPORTIVES
Trophées sportifs
Azimut 92
Plein Air 92
Séjour à dominante sportive
Partenariat UNSS (soutien à la formation des jeunes
arbitres, cross départemental, aide aux associations
sportives des collèges)

ACTIONS CULTURELLES
Ateliers cinéma video
Chant choral
Collège au cinéma
Danse côté cour
Jeux de scène
La science se livre - Concours
Ateliers pédagogiques des 3 musées départementaux

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Expositions développement durable
Visites guidées dans les parcs départementaux

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Ateliers historiques

Photo de couverture :
Collège Henri Bergson à Garches, reconstruit en 2008
Architecte : Jean-Michel Wilmotte

92

Conseil général des Hauts-de-Seine

2-16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex

www.hauts-de-seine.net